



La section AbiBac

ou comment préparer simultanément le Baccalauréat français et l'Abitur allemand

Origine

Une convention franco-allemande a institué en 1993 la délivrance simultanée du Baccalauréat français et de l'Abitur allemand. La section préparant à ce double diplôme est appelée « AbiBac ».

Un programme et des horaires spécifiques

Les élèves inscrits en section AbiBac bénéficient d'un enseignement particulier de langue et littérature allemandes. L'histoire et la géographie sont enseignées en Seconde en allemand et en français, en Première et en Terminale entièrement en allemand selon des programmes spécifiques.

HORAIRES EN CLASSE DE SECONDE

Enseignements obligatoires

Français	4 H
Histoire - géographie	2 H en langue française + 2 H en langue étrangère
LV allemand	6 H
LV anglais ou espagnol	3H
Mathématiques	4 H
Physique chimie	3 H
Sciences de la vie	1,5 H
Education physique	2 H
Education civique juridique et sociale	0,5 H
Accompagnement personnalisé	2 H

2 enseignements d'exploration (1,5 H X 2) à ajouter aux enseignements obligatoires

Résumé des aménagements horaires disciplinaires de la section AbiBac

		Horaire des sections « classiques »	Horaire de la section AbiBac
1 ^{ère}	L	LV allemand 3 h Histoire-géo 3 h	LV allemand 6 h Histoire-géo 4 h
	ES	LV allemand 3 h Histoire-géo 4 h	LV allemand 6 h Histoire-géo 4 h en allemand
	S		
1 ^{le}	L	LV allemand 2 h Histoire-géo 4 h*	LV allemand 6 h Histoire-géo 5 h en allemand
	ES		
	S	LV allemand 2 h*	

Les autres horaires (français, mathématiques, biologie, sciences économiques, etc.) restent inchangés, que l'élève appartienne ou non à la section AbiBac.

Apprendre une matière en langue allemande peut sembler très difficile au premier abord. L'expérience montre que les difficultés sont liées à la matière, rarement à la compétence en allemand. L'essentiel pour réussir est d'être motivé : un futur bachelier doit lire le journal, suivre l'actualité nationale, européenne et mondiale, les musées ne lui sont pas étrangers, ni le théâtre, ni la musique, ni la littérature...

Des échanges et séjours en Allemagne ou en Autriche, organisés pendant l'année de Seconde et de Première, permettent à l'élève de la section AbiBac d'être régulièrement au contact des pays germanophones.

L'examen :

Les épreuves d'allemand et d'histoire-géographie du baccalauréat français sont remplacées par les épreuves spécifiques suivantes :

Une épreuve d'histoire et géographie de 5h consécutives en langue allemande.

Une épreuve écrite d'allemand de 5 h. Plusieurs types de sujets peuvent être proposés : un commentaire dirigé portant sur un texte littéraire ou de civilisation et une analyse critique d'un texte de civilisation. Les candidats ont le choix entre deux sujets.

Une épreuve orale d'allemand (30mn) : analyse de texte suivie d'un entretien libre.
L'épreuve orale se déroule devant un jury franco-allemand.

Les résultats sont comptabilisés pour la délivrance de l'Abitur allemand.

Une deuxième correction de l'épreuve écrite d'allemand détermine selon les critères de l'enseignement général la note du candidat au titre du baccalauréat français.

Quel intérêt ?

Les détenteurs de ce double diplôme peuvent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur allemand au même titre que les bacheliers allemands et sont admis prioritairement dans les formations à vocation européenne en pleine expansion (ex : droit international, cycles intégrés de l'Université franco-allemande, Sciences Politiques, Sciences Économiques, Journalisme, etc.).

RECRUTEMENT SUR DOSSIER UNIQUEMENT

Le dossier de candidature sera mis à disposition dans les collèges de l'académie ou téléchargeable sur le site du lycée www.lycee-europeencdg.eu à partir du mois d'avril. Il sera **à nous retourner sous le couvert du Chef d'établissement de votre collège** selon la date indiquée sur le site.

Tous les élèves de l'académie peuvent postuler Il sera possible de rejoindre la section européenne « allemand » en classe de 1^{ère}.

L'accueil en internat (Fille -Garçon) est envisageable.

Cette section est compatible avec toutes les séries en Première et Terminale.

Contact lycée : 0211928g@ac-dijon.fr - Secrétariat de scolarité : Mme Lerouge 03.80.70.24.82

Quel profil pour l'élève candidat ?

- **Motivé**

L'élève candidat doit montrer un intérêt manifeste pour l'allemand et la culture des pays germanophones.

- **Bon niveau général**

Il doit être d'un bon niveau général, notamment en allemand et en histoire-géographie.

- **Autonome et travailleur**

Il doit posséder une aptitude certaine à se prendre en charge, à s'organiser, à travailler avec efficacité et Persévérance, car cette section implique effectivement une charge de travail supplémentaire.